

JULIE: UNE REPONSE AU BESOIN D'INFORMATION DES
ENSEIGNANTS DE L'ENFANCE INADAPTEE (JULIE: AN ANSWER
TO THE SPECIAL EDUCATION TEACHERS INFORMATION NEEDS)

Lise Brunet, Responsable du traitement documentaire
Centre d'Information sur l'Enfance et l'Adolescence inadaptées
3100, Ellendale, Montréal H3S 1W3

RESUME

JULIE est un projet-pilote du Service de l'Enfance Inadaptée du Ministère de l'éducation du Québec pour la région no 1 : Bas St-Laurent, Gaspésie, Îles de la Madeleine. L'objectif de ce projet est la constitution d'une banque d'information sur microfiches pour les enseignants du secteur de l'Enfance Inadaptée. (JULIE is an experimental project of the Service de l'Enfance Inadaptée of Quebec Department of Education for the region no 1 (Lower St. Lawrence, Gaspé Region, Madeleine Islands). The objective of this project is the implementation of a bank of information on microfiche for the special education teachers.)

LES ORIGINES ET FONDEMENTS DU PROJET

On a commencé à parler du projet JULIE au milieu de 1971. A ce moment, au Québec, il y avait environ 40,000 enfants dits inadaptés confiés à 4,000 maîtres spécialisés dans l'éducation de ces enfants. Ceux-ci, administrativement, sont actuellement regroupés selon sept types d'inadaptation ou handicap (Ill. I), chacune de ces catégories justifiant un programme éducatif approprié soit pour remédier aux troubles des enfants, soit pour les prendre en compte. L'éducation spéciale étant développée à la fois au niveau primaire et secondaire, cela fait déjà une vingtaine de programmes différents, sans compter ceux qui sont en voie d'élaboration. Ces programmes ne sont pas nécessairement officiels et sont appliqués de façon locale.

C'est une réflexion sur l'importance grandissante de ce domaine, aussi bien en tant que population, que comme champ de travail et de recherche, et sur une identification des besoins particuliers à ce secteur, qui donna naissance au projet JULIE. Le père en était M. Raymond Caron, alors au Service de l'Enfance Inadaptée du Ministère de l'Education du

TYPES D'INADAPTATION

DEVIATIONS INTELLECTUELLES

- . débile mental léger
- . débile mental moyen

DEVIATIONS PHYSIQUES

- . infirme moteur
- . infirme moteur cérébral léger et moyen
- . infirme moteur cérébral grave
- . déficient physique
- . épileptique non-contrôlé

DEFICIENCES AUDITIVES

- . sourd
- . demi-sourd

DEFICIENCES VISUELLES

- . aveugle
- . demi-voyant

DEVIATION SOCIO-AFFECTIVE

DEVIATION AU NIVEAU DES APPRENTISSAGES

- . déviations mineures au niveau des apprentissages
- . déviations graves au niveau des apprentissages
- . classe d'attente ou de maturation

DEVIATIONS MULTIPLES

(Tiré du décret tenant lieu de Convention Collective entre les instituteurs et les commissions scolaires et les commissions régionales. Arrêté en conseil, no 3811-72 du 15 décembre 1972)

Québec, qui de par son expérience dans l'éducation des enfants inadaptés aussi bien que dans la formation des maîtres pour ces enfants, était bien placé pour connaître les carences de l'information dans ce domaine et les besoins particuliers du groupe professionnel que constituent les enseignants en enfance inadaptée.

En effet, les professeurs de ce secteur sont dispersés et peu outillés pour remplir efficacement leur tâche. Du fait de leur spécialisation, ils sont peu nombreux et trop souvent considérés comme une clientèle marginale par les maisons d'édition et les centres de diffusion qui desservent plus volontiers des groupes professionnels mieux identifiés et numériquement mieux représentés. De plus, étant dispersés, ils ont peu de possibilités d'échanger entre eux sur leurs expériences et sur les problèmes rencontrés quotidiennement.

Il nous semble que le trait particulier du projet JULIE est qu'il a été mené avec beaucoup de prudence, en même temps que beaucoup d'audace. C'est-à-dire en tenant toujours compte de la réalité, en se basant sur des études, en s'appuyant sur des consultations, et à la fois, en misant énormément sur le potentiel et les ressources des personnes concernées par le projet et la population à laquelle il s'adresse.

LES OBJECTIFS

L'idée du projet est de fournir aux professeurs des enfants inadaptés la documentation utile à leur travail auprès des enfants ainsi qu'à leur information professionnelle. Cet objectif a toutefois un caractère particulier en ce que les promoteurs de JULIE ont comme préoccupation de rejoindre les enseignants dans leur cadre habituel de travail et au niveau de problèmes vécus quotidiennement, ceci devant permettre aux éducateurs de se communiquer leurs expériences par la diffusion de leurs propres documents. On a pensé favoriser de cette façon la participation des enseignants à leur formation et stimuler la production documentaire dans le milieu même, par exemple en diffusant des expériences régionales. La diffusion de la production littéraire impliquant des frais d'édition importants, on a choisi de multiplier et de distribuer les documents sous forme de microfiches, après avoir étudié les divers avantages de ce support, et envisagé la possibilité de créer des centres de lecture situés dans des points stratégiques.

Cette caractéristique des objectifs du projet JULIE, à savoir la préoccupation d'engager le milieu même qui éprouve un besoin d'information à la production de cette information aussi bien qu'à son traitement, rejoint tout un courant de pensée qui s'exprime actuellement au Québec. Le projet SCTIE (Service Coopératif de Transmission de l'Information sur l'Education), élaboré à l'origine par un groupe de chercheurs de la Section Enfance Inadaptée des Sciences de l'Education de l'Université Laval et des spécialistes de l'information du Centre de Documentation de l'U-

niversité Laval - aujourd'hui: Service d'Analyse et d'Indexation - et du Centre d'Information sur l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées (CIEAI), repris ensuite par un comité du Service des Bibliothèques d'Enseignement du Ministère de l'Éducation, est une illustration de cette préoccupation.. Bien qu'ayant une valeur opérationnelle, le terme "coopératif" du sigle, manifeste surtout un esprit. En ce sens, on peut certainement affirmer que le projet JULIE a constitué, dans sa phase d'implantation, une expérimentation du projet SCTIE, lui-même fortement inspiré de l'ERIC américain, et qui n'existe toujours que théoriquement.

Le projet JULIE a été conçu comme un projet-pilote se limitant à une région bien définie, la région no 1, c'est-à-dire Bas St-Laurent, Gaspésie et Îles de la Madeleine, qui compte 325 enseignants à l'enfance inadaptée répartis dans sept commissions scolaires régionales (Ill. II) et une cinquantaine de moniteurs de groupe dans les institutions du Ministère des Affaires Sociales. L'Université du Québec à Rimouski possède un module Enfance Inadaptée et cela constitue encore une population d'étudiants et de professeurs à servir, aussi bien qu'à utiliser comme ressources. L'expérience a été prévue comme devant se poursuivre jusqu'en 1975, après une période de consultation et de mise en marche qui a pris place de l'automne 1971 à l'automne 1972.

LES ETAPES

Dans sa première phase, le projet JULIE a consisté en une mobilisation de population et en une recherche de ressources humaines à exploiter dans le sens positif du terme. Le premier groupe qui s'est réuni pour discuter du projet était formé: d'un représentant du SMTE (Service des Moyens Techniques d'Enseignement qui a fait place depuis au Service Général des Moyens d'Enseignement) du Ministère de l'Éducation, constituant une compétence sur le plan de l'équipement; d'un représentant du SEI (Service de l'Enfance Inadaptée) du même ministère, organisme à qui revenait logiquement la prise en charge du projet; d'un représentant du Centre de Documentation de l'Université Laval et d'une représentante du CIEAI, constituant des compétences dans le domaine de l'information, la seconde apportant en plus une expérience appliquée au milieu concerné; d'un représentant de la Direction de l'Édition au Ministère des Communications, constituant une compétence dans le domaine de la diffusion; d'un représentant de l'Université du Québec, tous deux porte-parole du milieu à desservir. La composition de ce groupe se modifia quelque peu pour donner naissance à un comité régional et provincial (Ill. III). Ce premier groupe s'est ensuite élargi et différencié pour faire place à deux comités qui ont agi tout au long de l'implantation: les comités provincial et régional.

Il a d'abord fallu au début sensibiliser le milieu, à savoir les commissions scolaires, pour les engager entre autres à faire l'achat de lectrices de microfiches, puisqu'il s'agissait là d'un appareil indispen-

COMMISSIONS SCOLAIRES

01 BAS ST-LAURENT - GASPESIE

BAIE DES CHALEURS	Carleton
Mgr Matte	Paspébiac
Val d'Accueil	Caplan
Ristigouche	St-Laurent de Matapédia
Tracadieche	Maria
 BAS ST-LAURENT	 Rimouski
La Mitis	Mont-Joli
La Neigette	Rimouski
 DES ILES	 Lavernière
Bassin	Cap-aux-Meules (Iles de la Madeleine)
 VALLEE DE LA MATAPEDIA	 Amqui
MONTS (DES)	Matane
La Tourelle	Ste-Anne des Monts
Matane	Matane
 PENINSULE	 Gaspé
Des Anses	Chandler
Forillon	St-Maurice de l'Echourie
Grande Hermine	Gaspé
Rocher-Percé	Grande-Rivière
 GASPESIA	 New Carlisle
Chaleur Bay	New Carlisle
Gaspé	Gaspé

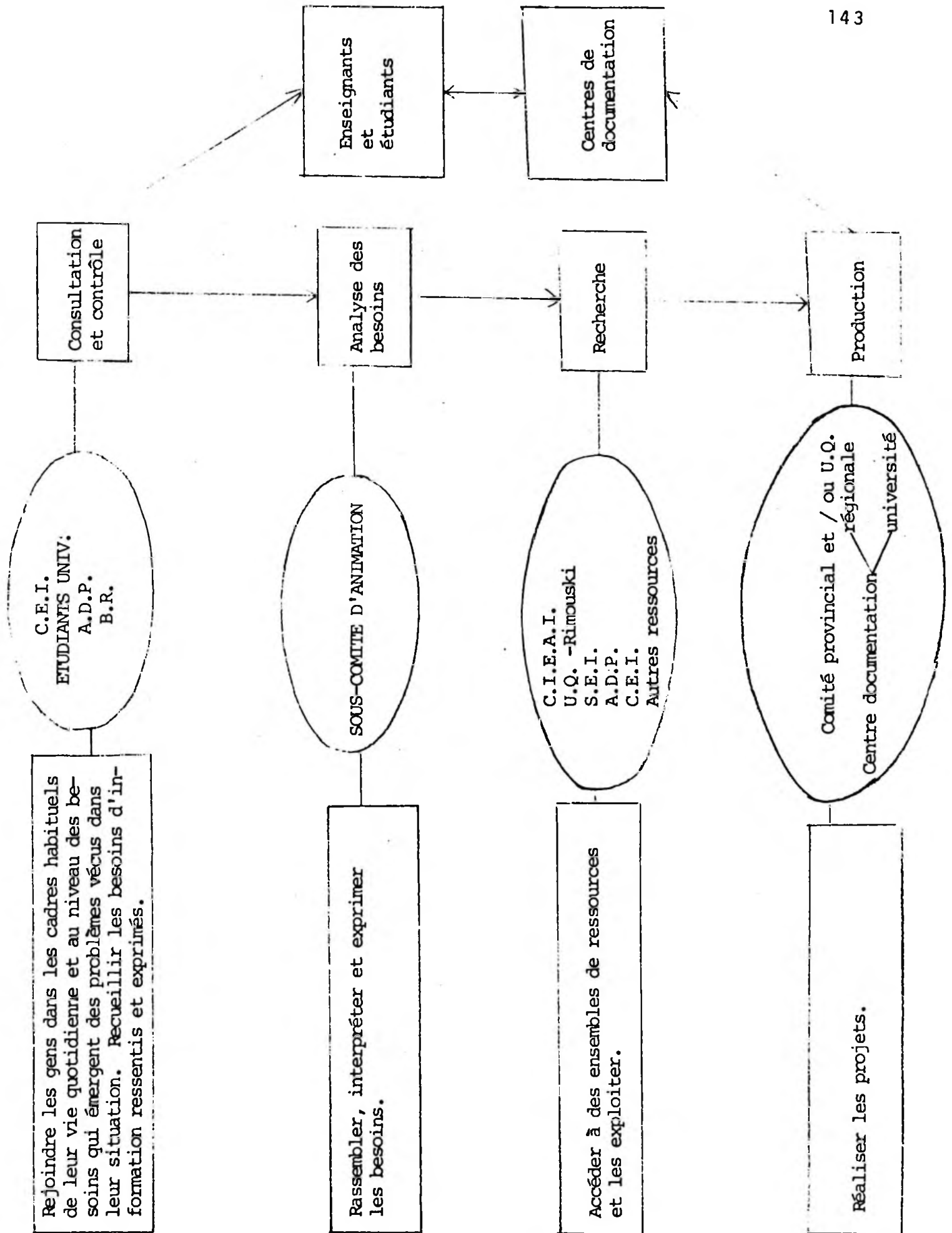
MEMBRES DU COMITE REGIONAL ET PROVINCIAL

(septembre 1972)

BELZILE, Denis	Etudiant à l'Université du Québec, Rimouski.
CARON, Raymond	Professeur au C.E.G.E.P. de Ste-Foy
DESBIENS, Georges	S.G.M.E. Secteur de développement Responsable région I.
DUBUC, Pierrette	Directeur-Adjoint Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptées, Montréal.
GAMACHE, André	Directeur du Centre de documentation Université Laval, Québec.
HORTH, Raynald	Directeur module enfance inadaptée Université du Québec, Rimouski.
LALIBERTE, Hélène	Agent de développement pédagogique, Région administrative no 1
LEMAY, Henri-P.	Directeur du service de l'information scientifique de l'I.N.R.S.
MERCURE, Gérard	Directeur de la bibliothèque Université du Québec, Rimouski.
QUELLET, Filion Gisèle	Bureau régional du ministère de l'éducation Rimouski.
ST-HILAIRE, Clément	Agent de développement pédagogique Projet J.U.L.I.E.
WATTS, Jacques	Conseiller en enfance inadaptée Regionale du Bas St-Laurent.

N.B. Des consultants viendront s'ajouter à l'occasion.

SCHEMA DES ROLES



sable pour atteindre le but de l'entreprise. Cette opération de sensibilisation a été rendue possible grâce à l'engagement en septembre 1972 d'un ADP (Agent de Développement Pédagogique), M. Clément St-Hilaire qui a agi par la suite comme coordonnateur du projet. Le rôle d'animateur de M. St-Hilaire a été prédominant tout au cours de la mise en place du projet et les négociations qu'il a menées avec les instances régionales et gouvernementales, d'une importance majeure. Il a constamment misé sur les ressources humaines de la région, se servant de la connaissance du milieu de ces personnes, utilisant les structures en place en particulier le réseau des conseillers en enfance inadaptée et celui des agents de développement pédagogique, qui constituaient des canaux de communication naturels auprès des Commissions Scolaires (C.S.). (III. IV) En ce qui concerne l'équipement audio-visuel nécessaire, à savoir les lectrices de microfiches, le coordonnateur du projet devait convaincre les directeurs de l'équipement des C.S. de mettre à leur budget les montants voulus et aussi obtenir pour eux les autorisations du Ministère pour ces achats. (III. V)

En même temps que se continuait l'animation et la sensibilisation du milieu, s'organisait une enquête sur les besoins d'information des enseignants, qui constituait la deuxième phase de l'opération. Cette enquête, qui a eu lieu durant la première partie de 1973, fut rendue possible grâce à une subvention de l'OPDQ - Est du Québec (Office de Planification et de Développement du Québec). Elle était primordiale dans le projet, compte tenu des caractéristiques du milieu visé et des objectifs mêmes du projet.

Un questionnaire, établi et testé par des spécialistes du Bureau Régional du M.E.Q. et de l'Université du Québec à Rimouski, a été administré par des étudiants de la même université. Cela s'est fait au cours d'interviews auprès de petits groupes de professeurs. Le questionnaire a été complété par 83% des enseignants de la région. Cette opération constituait encore un effort de sensibilisation. Les étudiants, en effet, visitaient les enseignants avec une lectrice et des microfiches. À l'aide de ce matériel, ils faisaient une démonstration de l'utilisation de la lectrice et livraient un certain nombre d'informations. Le but de l'enquête était, d'une part de savoir si les éducateurs éventuellement feraient usage de la microfiche - ce qui était un peu biaisé puisque les interviewés pouvaient manipuler la lectrice pendant l'interview et que c'était souvent leur premier contact avec cet appareil, et que de toute façon, le médium était déjà adopté - mais d'autre part, et surtout, de savoir quel genre d'information leur était nécessaire et comment elle devait être organisée et présentée.

Les résultats de l'enquête ont été suffisamment significatifs pour être utilisés dans la suite des opérations. L'enquête a en effet révélé que la majorité désirait de la documentation en français, provenant de la province et même d'origine locale. Sur le plan du contenu

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

D. G. E.

NORMALISATION

Niveau audio-visuel

date

20/01/73

revision

norme

LECTRICE DE MICROFICHES

CARACTÉRISTIQUES:

1. Approuvé C.S.A.
2. Construction solide
3. Pour lecture d'une microfiche de 4" x 6" (105 x 148mm)
à la base de films 16mm.
4. Écran translucide
5. Agrandissement minimum 18X
6. Fonctionnement: 110/120 volts C.A. 50/60 cycles
7. Contrôles: focus, déplacement horizontal et vertical de
la microfiche, mise en marche et d'arrêt de
l'appareil.
8. Guide d'indexation
9. Poids: max. 35 lbs.
10. Type: modèle de table
11. Avec ventilation
12. Service de pièces disponible au Québec

MARQUES DE COMMERCE ACCEPTÉES:

Bell and Howell of Canada

Kodak

3M

National Cash Register Co.

PRIX APPROXIMATIF: \$225.00

des documents et techniques plutôt que théoriques (les questions étaient évidemment plus subtiles, et nous schématisons beaucoup ici afin de simplifier la présentation).

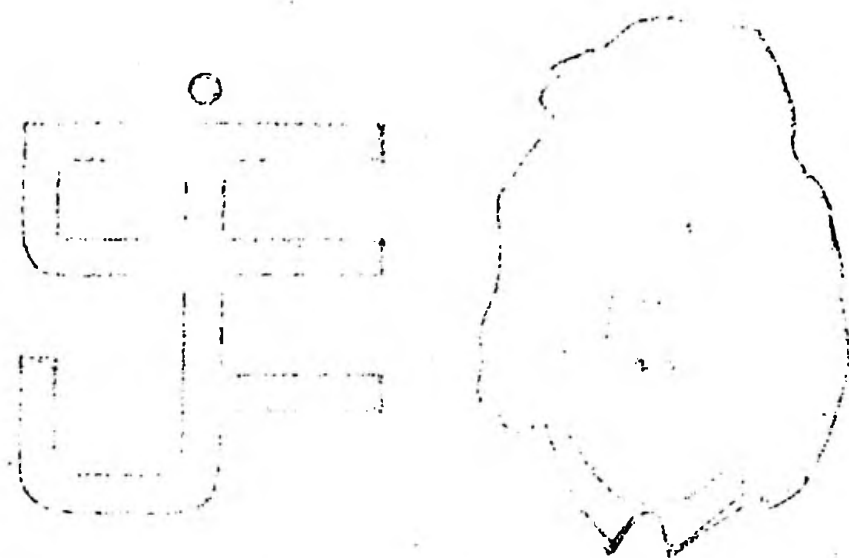
C'est à partir des résultats de l'enquête qu'a pu être développée la troisième phase de l'opération, à savoir la cueillette, le traitement et la diffusion des documents, opération qui s'est déroulée au cours du printemps et de l'été 1973.

Près de cinq cents documents ont été rassemblés par le coordonnateur du projet, grâce à l'aide des ADP circulant dans la province et aussi grâce à la collaboration de différents organismes produisant ou traitant de la documentation. Sur ce nombre, 145 documents, dont environ 75% d'inédits ont été retenus. Les critères de choix des documents étaient fixés par les résultats de l'enquête qui avaient été codifiés. A noter que parmi les documents inédits, c'est-à-dire non publiés, plusieurs n'auraient jamais circulé si ce n'est dans le cercle des collègues des auteurs, s'il n'y avait eu le projet JULIE. Nombreux sont en effet les auteurs de rapports de recherche, de programmes, de documents de travail qui doutent, sinon de la valeur de leurs écrits, du moins de leur intérêt et de leur utilité pour la collectivité, ou encore qui croient qu'un texte ne peut être publié que s'il est dans un état de présentation parfait. Cela est louable sans doute et à retenir si l'on veut atteindre à une certaine qualité de production littéraire. Par ailleurs, une importante littérature produite localement et qui contient une information valable et utilisable reste souvent dans les tiroirs à cause du peu de temps ou de ressources financières dont disposent les praticiens pour organiser et présenter cette information.

Il ne serait donc pas exagéré de dire que sans JULIE ces textes n'auraient jamais été diffusés. Les textes étaient souvent obtenus à la source par l'intermédiaire d'agents de développement, et grâce à une négociation avec les personnes qui possédaient ces textes que l'on persuadait de les livrer en les convainquant de leur intérêt pour la collectivité et de la stimulation à produire et à améliorer la production littéraire, qu'ils constitueraient pour le milieu même.

Pour ce qui est du traitement de cette documentation, opération dont la planification et la réalisation ont été faite en collaboration étroite avec le CIEAI et qui a donné comme produit un index analytique (Ill. VI) et un ensemble de microfiches, il s'est agi là plus que jamais tout au cours du projet d'une opération coopérative impliquant des ressources d'origine diverse et ayant des retombées multiples.

Après que les documents furent sélectionnés, identifiés, numérotés etc., - beaucoup de documents auraient d'abord eu avantage à passer entre les mains d'un bon éditeur. Parfois, il fallait rechercher l'auteur ou la date, ou d'autres renseignements essentiels à la diffusion. JULIE a ici identifié une lacune et un besoin à combler. - Ils ont été remis à un groupe d'étudiants de deux cegeps de Québec: des étudiants en éducation spécialisée du Cegep de Ste-Foy et des étudiants en bibliothécaire du Cegep François-Xavier Garneau. Ces étudiants furent d'abord soumis à un entraînement à l'analyse documentaire. Après quoi,



JOUEMENT
UNIS POUR LA
LIBERATION DES
INADAPTATIONS DE L'
ENFANCE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE
DESTINÉ AUX ENSEIGNANTS
DE L'ENFANCE INADAPTÉE



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de l'éducation
Direction générale de l'enseignement
élémentaire et secondaire
Service de l'enfance inadaptée

Québec
septembre 1973

utilisant la fiche d'indexation mise au point par SCTIE et adoptée entre autres par le CIEAI (Ill. VII) un groupe d'étudiants procédait au catalogage des documents tandis que l'autre les indexait et résumait. Le tout se faisait sous la supervision et avec l'assistance de Raymond Caron, professeur au Cégep de Ste-Foy et de moi-même. On avait mis à la disposition des étudiants la documentation technique qui leur était nécessaire, entre autres, deux thésaurus en français, - tous deux en voie d'élaboration - particulièrement pertinents: celui du SCTIE sur l'éducation et celui du CIEAI sur l'Enfance Inadaptée.

Les fiches analytiques ainsi que les documents ont ensuite été expédiés au CIEAI pour vérification et dactylographie. L'opération de contrôle du vocabulaire a permis d'inscrire près de 90 nouveaux descripteurs au thésaurus du CIEAI, soit environ 25% de la somme totale des mots-clés. Un index auteurs a été établi, ainsi qu'un index sujets. Ce dernier index ayant été préparé sur fiches uni-term, on a conservé pour la publication la même disposition, ce qui permet aux usagers, la coordination des descripteurs et par le fait même une recherche documentaire plus poussée. (Ill.VIII)

Les documents ont par la suite été remis au Service d'Analyse et d'Indexation de l'Université Laval pour être mis sur microfiches (225), la fiche analytique constituant la première page de la microfiche.

Au même moment, les fiches analytiques, les index et une introduction expliquant comment utiliser le répertoire, étaient envoyés à la Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski qui a procédé à l'édition et à l'impression du document, en collaboration avec la Commission Scolaire Régionale des Monts.

On le constate, cette phase du projet a nécessité une collaboration interdisciplinaire entre des personnes du domaine de l'éducation et celui de la documentation. Elle a de plus amené à travailler ensemble des personnes de secteurs différents: universités, cégeps, commissions scolaires, organismes gouvernementaux. Elle a contribué à la sensibilisation du milieu de l'éducation aux problèmes de la documentation et aussi à leur formation aux techniques documentaires. Enfin, elle a permis à des étudiants de prendre connaissance de la littérature de leur champ de travail, d'une façon beaucoup plus approfondie qu'ils n'auraient dû le faire.

L'AVENIR DE JULIE

A l'heure actuelle, le lancement de JULIE a été fait dans les principaux centres de la région concernée. Des stratégies de diffusion avaient été envisagées, par exemple distribuer les microfiches par petites quantités, progressivement pendant une période de temps, ou les livrer sur demande, en réponse à des besoins. Malheureusement, pour des raisons de délais dans l'opération, ces

		No accession:
Auteur:		
Titre :		
Source:		Date:
Pagination/Note:		
Disponibilité:		Prix:
Descripteurs :		
Identificateurs:		
Résumé :		

Coordination motrice

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
		32	23		75	56			99
		142							

Coordination visuo-motrice

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
		142	23						

Cours accéléré

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
									9

Critères d'admission

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
130	31	22	23		5				139
			63		45				
			123						

Culpabilité

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
									29

Déficient mental

voir Déficient mental

Défavorisé

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
				54		106			

Déficient auditif

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
					45				
					105				

Déficient intellectuel

voir Déficient mental

Déficient mental

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	2	23	4	5	6	17	8	19
20	21	12	33	24	15	86	47	18	39
40	81	22	53	34	85	106	57	48	109
100	101	32	63	134	95	116		138	119
110	121	72	93		105	136			139
120		92	103						
		102	143						
		112							
		142							

Déficient mental éducatable

voir Déficient mental léger

Déficient mental entraînable

voir Déficient mental moyen

Déficient mental léger

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
90	41	2	23	24	5	6	57	88	89
100	101	12	33		45				109
120	121		93		95				119
			103						
			143						

Déficient mental moyen

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
70	71	12	23	24	45	135		58	69
90		32	143	134	105			88	89
100		142							119

Déficient mental profond

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
		142		24					

Déficient mental semi-éducable

voir Déficient mental moyen

Déficient sensoriel

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
		122	63		45				129

Déficient visuel

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
					45		7		109
					105				129

stratégies n'ont pu être appliquées et les fiches ont toutes été remises à la fois. On laisse aux professeurs de décider où sera fait le dépôt de la documentation JULIE dans chaque centre de lecture: à la bibliothèque (peu recommandé), à la direction de l'école (?) ou à la salle des professeurs (très recommandé).

Il n'est pas encore question d'étendre le projet JULIE à d'autres régions. Tout est en place toutefois pour poursuivre l'expérience dans la même région avec d'autres lots de documents, de façon à constituer une banque d'informations. Une évaluation de cette expérience doit d'abord être faite, et pour ce faire, une opération d'animation a été prévue. Il est en effet essentiel pour amener les enseignants à utiliser les microfiches et les engager à participer à la production de nouvelles, de pouvoir compter sur un responsable par centre de lecture, lui-même enseignant, pour jouer le rôle d'animateur auprès de son milieu. Pour aider ce responsable, lui fournir des plans d'action, des suggestions d'activités, par exemple pour utiliser la documentation JULIE dans les travaux courants, des rencontres sont prévues pour les responsables des points de lecture d'une même régionale et également avec ceux des autres régions.

A la phase présente de l'implantation du projet, il avait été prévu que les centres de lecture se doteraient de lectrices-imprimantes. Ceci est en effet quasi essentiel pour l'exploitation de ce médium. Or il semble peu réaliste de songer à obtenir des Commissions Scolaires qu'elles fassent l'achat de ces appareils qui sont autrement plus coûteux qu'une simple lectrice. Une solution de rechange est ici entrevue. Quelques institutions dotées de lectrice-imprimante (UQUAR, U. Laval, CIEAI) peuvent être dépositaires du stock de microfiches et sur demande, en faire des copies qui seraient expédiées par courrier. Voilà un exemple de solutions de rechange qui sont apparues tout au cours du projet pour pallier aux difficultés rencontrées.

L'hypothèse était qu'un système documentaire doit tenir compte des besoins particuliers d'un public et que ce public même doit alimenter le système dont il déterminera lui-même la formule. Si cette hypothèse se vérifie, JULIE vivra et elle prendra de l'expansion.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRUNET, Lise (éd.) : Liste provisoire de descripteurs sur l'enfance inadaptée. Montréal, CIEAI, 1972.

Commission Scolaire régionale des Monts. Service de l'adaptation scolaire. Plan d'expérimentation du projet-pilote J.U.L.I.E. Modèle d'implantation et d'expérimentation d'un système de documentation à l'intention des enseignants en enfance inadaptée dans la région administrative no 1. Matane, 16 avril 1973. 89 p.

FILION - OUELLET, Gisèle et al.: Enquête sur les besoins d'information des Enseignants de l'Enfance Inadaptée dans la région du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Rapport de recherche. Rimouski, 1973.

Liste de descripteurs utilisés dans le cadre du projet-pilote JULIE pour le traitement de la documentation. Document de travail. Matane, Commission Scolaire Régionale des Monts. Service de Documentation J.U.L.I.E., mars 1974. 14p.

Québec (Province) Ministère de l'Éducation. Service de l'Enfance Inadaptée. Index bibliographique destiné aux Enseignants de l'Enfance Inadaptée. Québec, 1973. 177p.

Service coopératif de transmission de l'information sur l'éducation. Liste rotative de descripteurs sur l'éducation. Ed. d'octobre 1972. Introd. de Lise Brunet et Jean-Luc Roy. Montréal, Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation, 1972. iii, 67p.

ST-HILAIRE, Clément, FILION-OUELLET, Gisèle: Rapport sur le premier colloque interrégional des enseignants à l'Enfance Inadaptée dans la Région administrative 01. Colloque tenu à Matane en date des 17 et 18 mai 1973. Rimouski, 31 mai 1973, 55p.